



Epoisses

infos

N° 22 – janvier 2010 Le Terrain de Sports Synthétique

LE SYNTHETIQUE : UNE OPPORTUNITE A SAISIR

La commune d'Epoisses possédait 2 terrains de football : le premier à 11 en herbe bénéficiant d'une dérogation provisoire pour jouer en Promotion d'Honneur en attendant d'être agrandi, le second, derrière le SIVU, empierré et sablé servait aux entraînements et aux matchs des jeunes à 7 ou à 9 ; il avait été réalisé aux frais du club par les joueurs et leurs parents.

Le Conseil Municipal a décidé, le 8 septembre 2006, de donner ce terrain pour 1 € symbolique aux Ets SCHIEVER pour y implanter les pompes à essence (2008) et le nouveau supermarché (1^{er} semestre 2010).

En compensation, le Conseil Municipal s'était engagé à fournir au club de foot un terrain de substitution. Malgré de nombreuses démarches, aucun terrain n'a pu être acheté. Le conseil a donc décidé d'implanter un gazon synthétique à la place du terrain enherbé avec un maximum à charge pour la commune de 200 000 €, emprunté sur 20 ans à taux modéré.

Cette technique innovante présente l'avantage d'offrir un support confortable, proche du gazon naturel mais utilisable tout au long de l'année, par tous temps. Ce projet s'inscrit dans le développement durable par la suppression des tontes, de l'irrigation avec l'eau potable du réseau,

des désherbages et des engrais. Un journal spécialisé a évalué à 12 000 € le coût d'entretien annuel d'un terrain en herbe, bien supérieur au remboursement de l'emprunt.

Ce nouveau complexe sportif qui comprend une aire de jeu proprement dite et une aire d'athlétisme bénéficiera aux 250 licenciés de l'USS Epoisses soit 15 équipes, aux 170 enfants des écoles d'Epoisses et à tous les enfants des centres aérés du SIVU.

Les vestiaires seront également mis aux normes (+12 m²). Deux nouveaux vestiaires pour les arbitres seront créés ainsi que la réhabilitation de l'ancienne cantine en vestiaire pour les enfants des écoles.

Un grand merci à toutes les personnes qui nous ont aidés à obtenir les subventions indispensables à la création de ce terrain réalisé en partie par des entreprises d'Epoisses. L'Etat au travers de Centre National pour le développement du sport, le Conseil Régional, le Conseil Général, la Fédération Française de football (fonds Fafa), le Siceco.

Rendez-vous le 24 mai 2010 à 10h30 pour l'inauguration

